



PLASTOL ULTRA 209

SUPERPLASTIFIANT

DESCRIPTION

PLASTOL ULTRA 209 est un superplastifiant formulé à l'aide de la technologie polycarboxylate évoluée. Il est spécialement conçu pour maximiser la réduction de la quantité d'eau et l'étalement du béton et en améliorer les caractéristiques de finition, tout en maintenant une teneur en air constante du dosage à la mise en place du béton. De plus, PLASTOL ULTRA 209 offre des résistances à la compression et à la flexion élevées ainsi que d'excellentes caractéristiques de prise. PLASTOL ULTRA 209 peut être utilisé pour réduire le contenu total en ciment et de pair avec des liants additionnels. PLASTOL ULTRA 209 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés qui favoriseraient la corrosion de l'acier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton préfabriqué/précontraint
- Béton autoplaçant (BAP)
- Béton fluide à affaissement élevé
- Béton à faible rapport eau/liant
- Béton à hautes résistances initiales
- Béton prémélangé
- Dalles et béton de masse
- Béton drainant

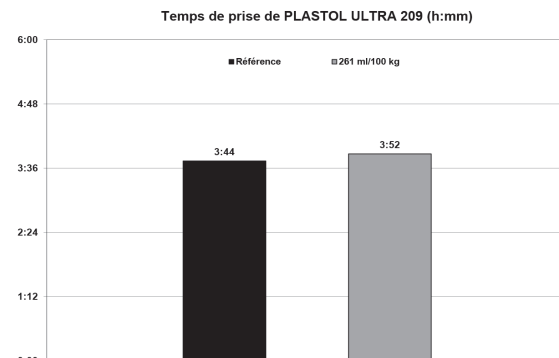
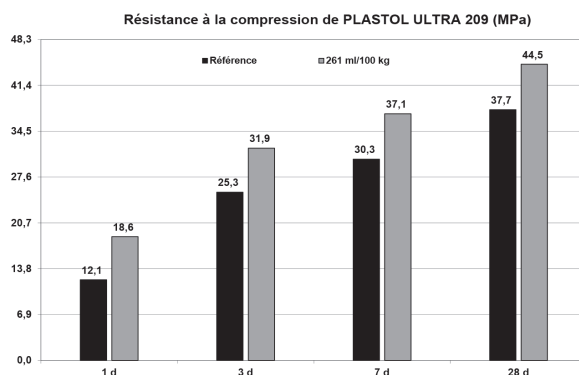
CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Excellent gain d'affaissement
- Contrôle uniforme de la teneur en air
- Hydratation du ciment améliorée
- Faible dosage
- Résistances initiales et ultimes plus élevées
- Réduction de la quantité de gâchées de béton refusée
- Démoulage rapide
- Aide à la mise en place du béton et réduit les coûts de main-d'œuvre
- Facilite la finition

DONNÉES TECHNIQUES

Données relatives à la performance

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C 494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5\%$). Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C 494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages de PLASTOL ULTRA 209.



EMBALLAGE

PLASTOL ULTRA 209 est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Six mois dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

PLASTOL ULTRA 209 satisfait aux exigences des normes ASTM C 494/C 494M et AASHTO M 194, adjuvants de type A et F.

MODE D'EMPLOI

PLASTOL ULTRA 209 peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis mélangé pendant approximativement 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est ajouté directement sur le béton fraîchement dosé. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

PLASTOL ULTRA 209 est typiquement utilisé à des dosages de 130 à 780 ml par 100 kg de liant. Des dosages plus élevés sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant (BAP), le dosage de PLASTOL ULTRA 209 variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essai devraient être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granulométrie des matériaux n'est pas optimale pour un BAP, un modificateur de viscosité pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages.

PLASTOL ULTRA 209 est compatible avec la plupart des adjuvants, y compris les agents entraîneurs d'air, les accélérateurs, la plupart des réducteurs d'eau, les retardateurs, les réducteurs de retrait, les inhibiteurs de corrosion, les modificateurs de viscosité et la silice micronisée; toutefois, chaque matériau devrait être ajouté au béton séparément.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- PLASTOL ULTRA 209 doit être maintenu à l'abri du gel; toutefois, le gel et le dégel subséquent n'endommagent pas le matériau si ce dernier a été mélangé vigoureusement.
- Ne pas agiter avec de l'air.
- Ajouter au mélange de béton séparément des autres adjuvants.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.